



HAUTE-SAÔNE

PLANCHER - BAS

LES MARCHEURS PLANCHEROTS

06 27 95 05 18 lesmarcheursplancherots@gmail.com



43^{ème} MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE

Marche d'Automne 

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

PARCOURS

5 km . 10 km
20 km

ou
semi-marathon



Membre de la FFSP n°F314
Visa FFSP : 2026.70.307.J



<http://www.ffsp.fr> - contact@ffsp.fr
 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Partenaires de la FFSP



ASSOCIATION
PRÉVENTION
ROUTIÈRE



Agent ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n°1012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

DÉPART ET ARRIVÉE : Salle Georges Brassens
rue Louis Pergaud - 70290 PLANCHER-BAS

HORAIRES : Départ de 7h à 14h (5 km et 10 km), 7h à 13h pour le 20 km.
Arrivée limitée à 17h.

PARCOURS : Distances sans difficultés particulières. Ouvert à tous.
Les enfants de - 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

LICENCE DE PARTICIPATION :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre :

- une cotisation de participation sans souvenir de : 3€
- ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (*enfants jusqu'à 16 ans*).

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

INSCRIPTIONS : Au départ, sur place pour les individuels. Voir plus bas.
Préinscriptions pour les groupes importants (cars) avant le 2 octobre 2026.

RÉCOMPENSES : Aux groupes de plus de 12 participants.

ASSURANCE :

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé, et de non contre-indication médicale.

RAVITAILLEMENT :

Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Possibilité de restauration au 2^{ème} contrôle (authentiques beignets de pommes de terre râpées à l'ancienne). Restauration à l'arrivée (deux menus).

AVIS IMPORTANTS : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

SECOURISME : Premiers secours mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à :
signal-sports@sports.gouv.fr